



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 16 décembre 2021 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 10 décembre 2021 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mmes Juliette de BAROLET, Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPÉ, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mme Annie HUS, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, M. John EVLARD, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. Jean-Pierre LEMAI

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Eric DESREUMAUX (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), Mme Dorothée GENASI (à M. Xavier BASSELET), M. Yves PAUL (à M. Bernard CAUDAL), M. Dominique FRETE (M. Nicolas CARLIN), Mme Hélène ROBERT (à M. Jean-Pierre LEMAI)

Absente excusée : Mme Béatrice LAURENCEL

Absent : M. Antoine DHALLUIN

N°21-5-21

Vie associative

Subventions supplémentaires 2022

Conditions d'attribution

Rapport de M. Didier DUPÉ,
Adjoint au Maire

Dans le cadre du vote annuel des subventions aux associations, certaines d'entre elles bénéficient d'une subvention liée à une activité, un besoin exceptionnel ou spécifique.

Il vous est proposé d'octroyer à :

- L'association **Arts Scène**, une subvention de 500€, en cas de réalisation d'un gala ;
- l'association **Chorale « La Cécilienne »**, une subvention de 450€, pour participation à des frais de déplacements ;
- l'association **Atouts Emploi**, une subvention de 4 000€, si elle ne recevait pas de subvention de la part du PLIE de Tourcoing ;
- l'association **ARTICOM**, une subvention de 2 000€, si des opérations commerciales exceptionnelles étaient menées ;
- **Bondues Budustau Albis Echange**, une subvention de 350€, pour contribuer à un déplacement ;
- l'association **L'AEBO (L'Association des Entrepreneurs Bonduois)**, une subvention de 2 000€ ; en fonction des réalisations de l'année ;

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Commission 4 du 2 décembre 2021

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire

